



Que souhaiter pour la forêt périgourdine en 2026 ?

En ces temps troublés où la loi du plus fort semble devenue la seule boussole de notre monde et où le recours à la loi et au droit semble toujours plus fragilisé, nous maintenons le cap, persuadés que la seule solution pour améliorer notre monde et nos forêts est d'agir de façon solidaire, respectueuse du vivant, tous règnes confondus et d'améliorer l'articulation de nos actions avec les autres associations des différents niveaux de nos territoires. Comme le dit le RAF dans ses vœux, *"Reprendre prise sur nos ressources, ce n'est pas seulement une question technique ou énergétique : c'est une question de co-décision, de responsabilité collective et de transmission"*.

En 2026, souhaitons donc à nos forêts

- des citoyens et des propriétaires toujours plus nombreux à se sentir concernés par l'évolution des forêts, à être persuadés que la SMCC ou la libre évolution sont les meilleures solutions pour elles,
- des politiques et des pouvoirs publics enfin persuadés qu'il est préférable de défendre l'intérêt général plutôt que les intérêts particuliers,
- des citoyens toujours plus nombreux à s'impliquer dans les élections municipales pour défendre le vivant,
- des évolutions significatives du droit à l'environnement
- et une vraie collaboration entre les associations de défense du vivant.

Pour cela, nous comptons sur vous et votre engagement : vous êtes toujours plus nombreux à adhérer à notre association et nous vous en remercions. Mais nous aurons besoin de plus : plus de soutien de nos actions, plus de participation, plus d'initiatives...

Alors n'hésitez plus, prenez contact avec nous !

Prendre contact avec
SOS Forêt Dordogne



Rejoignez-nous nombreux !

Mieux connaître
nos actions



Merci à ceux qui nous ont rejoints récemment, à tous les fidèles qui réadhèrent à SOS Forêt Dordogne année après année, à nos nombreux et généreux donateurs qui nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité - et toujours sans subvention ni mécénat.

Merci pour tous les témoignages que vous nous adressez et pour les informations que vous nous transmettez...

C'est ensemble que nous ferons bouger les lignes, continuons cette belle aventure ensemble !



40 000 signatures pour la pétition de SOS Forêt Dordogne : nous interpellons à nouveau la préfète de Dordogne

Le nombre de signataires ne cesse de grossir et la préfecture de faire la sourde oreille. Un nouveau courrier a été adressé à Marie AUBERT, préfète de Dordogne.

[En savoir plus](#)

FORMATION
2026

TRAVAUX FORESTIERS
EN SYLVICULTURE MÉLANGÉE
À COUVERT CONTINU



La Sylviculture Mélangée à Couvert Continu (SMCC) ou traitement irrégulier, se développe, propriétaires privés et publics, gestionnaires forestiers et forestier sont en demande d'opérateurs formés à la réalisation de travaux dans ce contexte spécifique.

Vous êtes : entrepreneur de travaux forestiers, opérateur terrain ou gestionnaire forestier ?

Le CFPFA de Meymac et ses partenaires vous proposent une formation d'une journée aux travaux forestiers en SMCC.

POURQUOI PARTICIPER ?

- 01 Appréhender la technicité, le temps nécessaire et donc le coût de ces différents travaux
- 02 Diversifier ses activités et répondre à une demande croissante
- 03 Améliorer sa visibilité via la mise en place d'un annuaire des opérateurs formés à la SMCC

En partenariat avec :



AU PROGRAMME

En forêt, sur le terrain, mises en situation, retour d'expériences, échanges, Remise d'un support de formation.

Les travaux sylvicoles : élévation, taille, gestion des serres, travail du sol, Les coupes et traitements d'exploitation, détermination des types d'actions, techniques d'intervention, ... la réalisation de travaux dans ce contexte spécifique.

2 DATES au choix

6 février 2026

ou
27 février 2026

à Sornac &

Meymac (19)

à Rempat (87)

...
Intervenants :
ONF & Avenir Forêt
Arbogest

Coût : 190 € / personne

Obligatoire et gratuite le 19.01.2026
Le stage ne sera maintenu que sous réserve d'un nombre suffisant de participants.

[BULLETIN D'INSCRIPTION](#)

Une formation à la SMCC pour les ETF, gestionnaires forestiers et autres acteurs de terrain

Organisée par le CFPFA de Meymac et ses partenaires.

[En savoir plus](#)



Nos chroniques sur RLP

Elles se poursuivent au rythme d'une par mois. La dernière s'intitule : [Comment agir pour les forêts aux Municipales 2026 en Dordogne](#)

[Écouter les chroniques](#)



CRÉATION

Groupement Forestier Citoyen à Beauregard-et-Bassac (24)



QUOI ?

Un terrain boisé d'environ **18 Ha est mis en vente**. Son propriétaire actuel souhaite que ses parcelles de bois soient gérées d'une manière **respectueuse de l'écosystème forestier** en place. C'est ce que nous souhaitons faire, en tant que voisins de ces parcelles.



COMMENT ?

La **création d'un GFC (Groupement Forestier Citoyen)** permettrait d'acquérir collectivement cette forêt, d'avoir le temps d'en prendre soin et d'envisager son devenir pour la préserver plutôt que l'exploiter.



POURQUOI ?

L'industrie du bois, du papier et carton est dans une demande toujours croissante de matière première. Cela met à mal tous les usages traditionnels des forêts au mépris des **services vitaux qu'elles rendent à tous**. C'est ce que nous voulons éviter.



COMBIEN ?

Chaque détenteur d'**une ou plusieurs parts à 1000€ a une voix et participe au projet et aux décisions**. Nous devons réunir la somme correspondant au prix de vente + les frais de création et d'acquisition, soit 63 000 €.

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS PAR CETTE DÉMARCHE, MERCI DE NOUS COMMUNIQUER VOS COORDONNÉES ET INTENTIONS DE PARTICIPATION AVANT LE 15/09/2025.
NOUS VOUS CONTACTERONS POUR LA CRÉATION DE CE GROUPEMENT.

Nom du porteur de projet : Philippe MORTHELIER

06 79 72 13 85

gfc.crempse@gmail.com

Un nouveau GFC en création à Beauregard et Bassac

Le Groupement Forestier Citoyen de la Crempse

GFC de la CREMPSE

En août dernier, sur la commune de Beauregard et Bassac le propriétaire d'un terrain boisé d'environ 20 Ha souhaite vendre des parcelles de bois à un acheteur qui les gèrerait d'une manière saine en privilégiant la biodiversité et la régénération naturelle. Il était pour lui exclu de vendre ses terrains à quelqu'un qui céderait à la pression économique exercée sur les forêts pour en extraire tout le bois par des machines lourdes, de manière rapide et brutale dégradant pour des siècles la biodiversité l'humus et l'eau. Ses parcelles bénéficient du statut de "réserve de chasse" et il aimerait que cela se poursuive.

Pour répondre à cette proposition et réunir la somme demandée par le vendeur, un groupe de personnes s'est réuni régulièrement afin de proposer à d'autres l'achat collectif sous la forme d'un Groupement Forestier Citoyen (GFC). Cela permet d'accéder à la propriété et de s'occuper d'un bois collectivement pour envisager la pérennité de l'écosystème forestier en place.

Les objectifs et le fonctionnement du GFC de la Crempse sont:

- Préserver la biodiversité
- Pratiquer une sylviculture respectueuse des sols, des écosystèmes et du cycle naturel des arbres
- Favoriser l'éducation à la nature et les usages collectifs du milieu forestier.

Les caractéristiques du GFC de la Crempse sont les suivantes :

L'acquisition de la forêt se fait via des apports en capital des associés, à partir de 1000€ (10 parts sociales), avec des possibilités d'investissements plus importants mais dans la limite de 5000 € par associé. Pour chaque vote sollicité, le principe 1 associé = 1 voix est retenu (assemblée des associés). La gérance est élue par l'assemblée des associés, elle est collégiale, composée avec un minimum de 5 personnes et un maximum de 9.

Le GFC de la Crempse est une société civile dite transparente fiscalement : les revenus du groupement sont imposés au niveau de ses associés, et non du groupement lui-même. C'est une société à capital variable, ce qui permet une souplesse et des coûts de gestion réduits.

Vous pouvez rejoindre notre GFC et créer :

- un impact environnemental concret : protection du vivant, d'un paysage, du bassin versant d'une source, d'un espace classé réserve de chasse et de faune sauvage
- une participation à un projet collectif humain et local, utile pour l'avenir les bois du Périgord
- un impact économique en pérennisant l'approvisionnement en bois d'un boulanger
- une transmission intergénérationnelle : les parts sont transmissibles.

Nous cherchons :

- des investisseurs citoyens (particuliers, associations)
- des collectivités territoriales

- des entreprises engagées dans la RSE ou la compensation carbone volontaire.

Pour en savoir plus ou manifester votre intérêt : vous pouvez nous écrire
gfcdelacrempse@gmail.com

SOS Forêt Dordogne

37 rue de Puyguiller, 24190, Saint-Germain-du-Salembre

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

